

Résolution présentée par la délégation de la République Islamique d'Iran

Thème	Conflits et Sécurité Internationale
Concerne	La Cyber-sécurité
L'Assemblée Générale,	
Alarmée	par la présence de troupes ennemies dans le détroit d'Ormuz,
Se préoccupant	des sanctions économiques infligées à l'Iran qui ont menées à la dévaluation de la monnaie nationale et à une pénurie dont est victime la population civile,
Indignée	par la lâcheté des nations qui attaquent l'Iran sous forme de cyber attaques et qui paralysent et désorganisent un pays déjà fragilisé,
Considérant	que ni les États-Unis, ni les états européens n'ont respecté les engagements pris lors du JCPoA,
Décide	de réaffirmer le soutien à toutes les nations victimes d'ingérence étrangères ; - de recommander aux États-Unis, à Israël et à l'Arabie Saoudite de ne plus jamais intervenir militairement dans les conflits internationaux qui ne les concernent pas ; - d'encourager les pays du monde à agir contre le cyber-terrorisme en créant une nouvelle organisation Onusienne, à l'image de l'UNICEF et de l'UNHCR qui porterait le nom IACTO (International Anti Cyber Terrorism Organisation).